

RÉUNION EN CÔTE D'IVOIRE

Réunion de délégués africains  
d'Amnesty International en  
Côte d'Ivoire

Index AI : AFR 01/01/00

Embargo : 21 mars 2000

Des délégués d'Amnesty International venant d'une vingtaine de pays d'Afrique se réuniront demain (mercredi 22 mars) à Grand Bassam, en Côte d'Ivoire. Pendant quatre jours, ils examineront les questions concernant les droits humains sur le continent africain et dans le reste du monde.

« Les défenseurs africains des droits humains jouent un rôle crucial en matière de promotion et de sensibilisation auprès des organisations intergouvernementales régionales, des gouvernements et de la société civile », a déclaré Patrice Vahard, directeur du Bureau régional de

l'Organisation à Kampala.

« Nombreux seront les pays représentés à cette réunion, ce qui démontre l'ancrage et la vitalité du mouvement en faveur des droits de l'être humain en Afrique, et rappelle que ces droits ont une portée internationale et que la diversité culturelle, loin de démentir leur universalité et leur indivisibilité, ne peut que les renforcer. »

Les participants débattront, entre autres thèmes, du rôle du groupe CEDEAO récemment mis en place par Amnesty International pour mener campagne auprès du Secrétariat et des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -

sur des sujets tels que l'éducation aux droits humains et la torture.

Les délégués de l'Organisation confronteront également leurs points de vue sur la manière de renforcer les liens avec d'autres organisations non gouvernementales de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe, dans l'optique d'œuvrer de conserve pour la promotion des droits de la personne humaine.

Parmi les thèmes abordés figureront en bonne place les questions de la vente d'armement et de la prolifération des armes sur l'ensemble du continent.

*« Nombre des conflits qui sévissent actuellement en Afrique prennent d'autant plus d'ampleur que les gouvernements et les multinationales sont disposés à fournir des armes et d'autres équipements militaires dans le seul but d'en retirer quelque avantage*

*politique ou financier »*, a expliqué Patrice Vahard.

Les participants discuteront de stratégies et de méthodes de campagne destinées à mettre un terme à ce commerce des armes et des autres équipements dans les domaines militaire ou de police, qui sont utilisés pour tuer, blesser et torturer chaque année des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants africains.

*« Cette deuxième rencontre nous offre l'occasion de nous interroger sur ce qu'il nous reste à accomplir, et d'envisager une approche plus efficace et plus dynamique des questions relatives aux droits humains, a ajouté Patrice Vahard, avant de conclure :*

*« Tant que les droits de la personne humaine ne seront pas universellement respectés et appliqués, Amnesty International poursuivra son travail. Elle en a le devoir. »*

**Note à l'intention des**

*rédacteurs en chef*

La réunion rassemblera des délégués d'Amnesty International originaires des pays suivants : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Libéria, Mali, Maurice, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe. ?

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter Diomanté Papis à Bassam, Côte d'Ivoire, au 225 (0) 588 1293, ou à l'Hôtel Nsa / Grand Bassam, au 225 21 30 1351/2. Vous pouvez également contacter la section d'Amnesty International à Abidjan au 225 22 48 6232. Vous pouvez aussi consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).